

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 février 2020

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 ;
2. COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ;
3. AFFECTATION DU RESULTAT ;
4. OUVERTURES DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET ;
5. COLONNE JARDIN DU SOUVENIR ET PLAQUES DU SOUVENIR ;
6. CREATION D'UN PARKING AU DROIT DU STADE MUNICIPAL RUE HENRI BARBUSSE – LANCEMENT MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE ;
7. CREATION D'UN PARKING AU DROIT DU STADE MUNICIPAL RUE HENRI BARBUSSE – DEMANDE DE SUBVENTION AMENDE DE POLICE ;
8. CREATION D'UN PARKING AU DROIT DU STADE MUNICIPAL RUE HENRI BARBUSSE – DEMANDE DE SUBVENTION A.A.T ;
9. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ;
10. ALSH AVRIL 2020 – TARIFS (MODIFICATIF) ;
11. BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – HORAIRES D'OUVERTURE – TARIF ABONNEMENT ;
12. QUESTIONS DIVERSES.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 6 février 2020

Étaient présents : Mr DEFAUX Maurice, Mme BASQUIN Danièle, Mme AUBLIN Yolande, Mme LEMAIRE Marie-Paule, Mr LEDUC Jean, Mme MORELLE Carole, Mr DHAUSSY Jérôme, Mme CARREZ Danièle, Mme LAPOINTE Christiane, Mr CARLIER Benoît, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel.

Étai(ent) absent(s) : Mr QUENNESSON Gérard, Mr JACQUEMIN Guillaume, Mr GAUDRY Michael, Mr DEBIEVE Laurent, Mr PROUVEUR David.

Étai(ent) absent(s) excusé(s) : Mme STIEVENARD Catherine qui a donné procuration à Mme AUBLIN Yolande, Mme CHADUFAUX Annie qui a donné procuration à Mr DEFAUX Jean-François.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme AUBLIN Yolande.

Le compte rendu de la précédente réunion n'a appelé aucune observation.

Lecture décision du maire en vertu d'une délégation donnée par le conseil municipal :

Accepter l'indemnité de sinistre de AXA France IARD de Marly le Roi d'un montant de 1488.00 € suite au préjudice survenu le 13 mai 2019 (manœuvre en marche arrière d'un camion), des dommages ont eu lieu sur le muret de la mairie.

I – Approbation du compte de gestion 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

II – Compte administratif 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes

Investissement

Dépenses

Prévu : 1 334 364.00

Réalisé : 533 787,22

Reste à réaliser : 401 242,00

Recettes

Prévu : 1 334 364.00

Réalisé : 573 878,57

Reste à réaliser : 91 034,00

Fonctionnement

Dépenses

Prévu : 1 575 900,00

Réalisé : 797 641,20

Recettes

Prévu : 1 575 900,00

Réalisé : 1 661 728,57

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 40 091,35

Fonctionnement : 864 087,37

Résultat global : 904 178,72

III – Affectation de résultat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT 864 087,37

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) : 270 116,65

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : 593 970,72

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 40 091,35

IV – Ouverture de crédits avant le vote du budget

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2020 dans la limite des crédits repris ci-dessous, et ce, avant le vote du budget primitif 2020.

A savoir :

Chapitre 21 : 8100.00 €

Art. 21318 : 700.00 €

Art. 21568 : 1200.00 €

Art. 2184 : 6200.00 €

V – Colonne jardin du souvenir et plaques du souvenir

Monsieur le Maire propose d'aménager le jardin du souvenir d'une colonne en granit rose permettant l'identification des personnes dispersées.

Le coût d'achat, proposé par la SARL Léon GOSSET 8 rue Karl Marx à AVESNES LES AUBERT pour la colonne en granit rose est de 950.00 € H.T et pour 80 plaques est de 449.00 € H.T.

Adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

VI - Jardin du souvenir – tarifs de dispersion - (plaque d'identification comprise)

le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de dispersion au jardin du Souvenir à 134.00 € (Plaque (frais de gravures compris) + pose + dispersion).

VII - Création d'un parking au droit du stade municipal rue Henri Barbusse - lancement marché à procédure adaptée

Vu la nécessité de créer un nouveau parking pour faciliter le stationnement au stade municipal avec la création d'une place PMR et un cheminement piéton,

Vu l'estimation des travaux soit environ 92 325.00 € H.T,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer le marché à procédure adaptée.

VIII - Création d'un parking au droit du stade municipal rue Henri Barbusse – demande de subvention amende de police

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du département au titre de la répartition du produit des amendes de police 2019 pour la création d'un parking au droit du stade municipal rue Henri Barbusse avec la création d'une place PMR et un cheminement piéton.

IX - subvention exceptionnelle - « les z'amis du square »

Dans le cadre de l'organisation d'une course cycliste à Saint Hilaire lez Cambrai, le 26 avril 2020, Le conseil Municipal, à l'unanimité, vote l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'association « les Z'amis du Square ».

XI - bibliothèque municipale - horaires d'ouverture et tarifs abonnement

Les horaires proposés sont les suivants :

Mardi 14 H 00 - 16 H 00

Mercredi 14 H 00 - 17 H 00

Vendredi 17 H 00 - 19 H 00

L'accès à la bibliothèque, la consultation sur place et le prêt à domicile des documents seront gratuits.

Adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

XII – ALSH petites vacances avril 2020 – tarifs et recrutement des animateurs

Il y a lieu de modifier les tarifs pour le centre de loisirs d'avril 2020 par rapport à la délibération du 19/09/19, la semaine étant de 4 jours (lundi férié). Le mode de recrutement reste inchangé. Les tarifs sont les suivants :

TARIF A LA SEMAINE DE 4 JOURS A 8 HEURES/JOUR AVEC REPAS		
Q.F	ENFANTS DE ST HILAIRE	ENFANTS EXTERIEURS
0 € A 369 €	6.40 €	8.00 €
DE 370 € A 499 €	14.40 €	14.40 €
DE 500 € A 700 €	19.20 €	19.20 €
PLUS DE 700 €	28.00 €	68.00 €

XIV – Questions diverses

Les érables sycomores le long du terrain de football contre la pâture sont toxiques pour les chevaux qui en ingèrent. Il faudra certainement les retirer ;

Avis de naissance : Mashà fille de Maximilien et Marie LOBRY SCHMIDTMAYER ;

PLU : étude complémentaire pour une extension du relais (stockage) ;

Le château : les travaux sont terminés. 10 logements sont prévus. Chaque locataire aura 100 m² de terrain.

Levée de séance à 21 H 25

Vu le Maire